



Mercredi 6 juillet 2022

Célébrons la Fête nationale à Annemasse Mercredi 13 juillet

La Ville invite les Annemassiens à se rassembler le mercredi 13 juillet au parking Clément Ader (à proximité de l'Aérodrome) pour célébrer ensemble la Fête nationale.

Au programme des festivités

A partir de 20h, les visiteurs pourront se restaurer sur place et participer aux diverses animations (jeux gonflables accessibles dès 2 ans...).

De la petite restauration et des buvettes seront tenues par des associations locales (*Nejma Etoile Solidaire, Rugby Club Annemasse, Le voile rose de Foltz Astou et Be Here brasseur*).

Vers 22h30, le ciel se mettra à briller de mille feux !

Les feux d'artifice seront lancés, sur le thème du centenaire de la naissance de Marianne Cohn, résistante juive de la Seconde Guerre mondiale (centenaire qui sera également célébré à la rentrée par la Ville).

A partir de 23h, la soirée se terminera en musique avec le traditionnel bal animé par le DJ Théo Charroy.



Report le 14 juillet en cas de conditions météorologiques défavorables.



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr

Comment venir sur place ?

> En navette

Des navettes de bus TAC gratuites seront mises en place, avec arrêt à la demande, sur le parcours suivant : départ Place Deffaugt - Chablais Parc - Rue du Môle - terminus parking du Géant Casino (centre commercial du Praz du Léman)

Horaires :

- Aller :
 - De 20h à 21h : navettes toutes les 20 min
 - De 21h à 22h : navettes toutes les 10 min
- Retour :
 - 23h à 00h : navettes toutes les 10 min
 - de 00h à 1h : navettes toutes les 20 min

Pour les personnes à mobilité réduite, des navettes TAD PMR gratuites seront mise en place. **Sur réservation** par téléphone au 0800 00 19 53 du lundi au vendredi de 8h à 17h.

La réservation devra se faire au plus tard la veille avant 17h. La dépose s'effectuera sur le parking du Géant Casino (centre commercial du Praz du Léman).

> En voiture

Le public est invité à se stationner au parking Géant Casino (centre commercial du Praz du Léman) et à se rendre à pieds sur le site de la manifestation (une dizaine de minutes de marche).

A noter : La route de Thonon sera fermée dès 19h dans la portion comprise entre le rond-point situé à l'intersection de la route de Taninges, de la route des Vallées, de l'avenue Maréchal Leclerc et de la route de Thonon-les-Bains (trémie comprise) en direction de Thonon-les-Bains, jusqu'au rond-point de la route de Thonon-les-Bains avec la rue des Esserts.

Une déviation sera mise en place et signalée.

